



Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 27
Membres présents: 19
Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2021-70
Conseil Municipal du 16 juin 2021

DATE DE CONVOCATION : 10 juin 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F.CESSAC - P. ORMECHE –S.BROUILLET – W. BOURGEOU –A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON pouvoir à K. GAI – K. PERROIS pouvoir à M.H. AUBINEAU –C. RAFIN pouvoir à M. VILLEGER

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON – K. PERROIS – E. PISANI - S. RAYNAUD – C. NANGLARD – C. RAFIN - S. DELIMOGE – P. BERTON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M.H. AUBINEAU

OBJET : DEPARTEMENT DE LA CHARENTE : CONVENTION D'ACCUEIL ET D'ORGANISATION POUR LE CINEMA DE PLEIN AIR DU 8 JUILLET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de l'équipe municipale d'organiser, en partenariat avec le Département et l'association Contact Rural Cinéma Argence Tardoire Bonnieure (CRCATB), la diffusion d'une séance de ciné de Plein Air dans le cadre de la décentralisation culturelle 2021 le jeudi 8 juillet à partir de 22 heures,

Considérant qu'il convient de signer une convention d'accueil et d'organisation avec le Département et l'association CRCATB,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré **PAR 22 VOIX POUR** décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'accueil et d'organisation avec le Département et l'association CRCATB et tous les documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE